



Le collège des bourgmestre et échevins invite les membres du conseil communal à se réunir en date du

**Vendredi 28 janvier 2022 à 08.30 heures**

dans la salle de conférence de la mairie à BERG.

(séance tenue sous le régime 3G)

### **ORDRE DU JOUR:**

#### Séance à huis clos (2 points) :

- A. Nomination d'un employé communal, relevant du groupe d'indemnité A1, sous-groupe scientifique et technique, pour les besoins du service technique.
- B. Nomination d'un employé communal, relevant du groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service population et manifestations.

#### Séance publique (21 points) :

1. Affaires de personnel
  - 1.1. Suppression du poste de fonctionnaire communal relevant du groupe de traitement A1, sous-groupe scientifique et technique, pour les besoins du service technique.
  - 1.2. Création d'un poste de salarié à tâche manuelle dans la carrière B pour les besoins du service technique.
2. Règlements communaux :
  - 2.1. Modification du règlement sur les taxes communales relatives au raccordement au réseau collectif de distribution d'eau et à la fourniture d'eau destinée à la consommation humaine.
  - 2.2. Modification du règlement sur les taxes communales relatives au raccordement au réseau collectif d'assainissement et à l'évacuation et l'épuration des eaux usées.
  - 2.3. Fixation du nom luxembourgeois de la localité de Mensdorf (Menster).
  - 2.4. Confirmation de règlements d'urgence de circulation.
3. Budget et comptabilité :
  - 3.1. Approbation provisoire du compte administratif et de gestion de l'exercice 2020.
  - 3.2. Subsidés ordinaires 2021 aux associations locales.
4. Devis et décomptes :
  - 4.1. Installation et exploitation de capteurs solaires photovoltaïque sur le site « Rothoicht » à Roodt/Syre.
  - 4.2. Etablissement d'une étude hydraulique du réseau d'eau potable.
  - 4.3. Aménagement d'un trottoir à la sortie de la rue de Beyren à Mensdorf.
  - 4.4. Acquisition d'un véhicule « Goupil » pour le service « Bâtiments ».
  - 4.5. Aménagement d'un chemin dit « Märchewee » avec rénovation d'un chalet.
  - 4.6. Réaménagement des bureaux du bâtiment C (vote d'un nouveau crédit budgétaire).
  - 4.7. Aménagement d'un chemin forestier en forêt communale de Betzdorf au lieu-dit « Widdebiërg - parcelle 16 » (décompte).
5. Approbation de conventions, contrats et avenants :
  - 5.1. Contrat « Pacte Nature ».
6. Commissions consultatives et syndicats/coopérations :
  - 6.1. Nomination d'un délégué au syndicat SIAS.
  - 6.2. Nomination de nouveaux membres dans différentes commissions consultatives communales.
7. Informations aux membres du conseil communal.
8. Rapports des représentants auprès des différents syndicats.
9. Questions aux membres du collège des bourgmestre et échevins.

Berg, le 21 janvier 2022.

Le collège des bourgmestre et échevins,